

Partie pratique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **18 (1889)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

apprenant tout simplement aux enfants à lire, à écrire, à calculer. Pour aujourd'hui nous affirmons que le français et le calcul ont des vertus pédagogiques par excellence. L'instituteur ne ferait-il que cela, il ferait beaucoup : les élèves posséderaient les instruments essentiels nécessaires pour le combat de la vie. »

Citons encore quelques *fragments de correspondance* intitulés : *A propos de nos filles*.

Il y a dans cet article sur l'éducation des réflexions excellentes et tout à la fois fort judicieuses que l'on donne maintenant aux jeunes filles. En voici un échantillon : « Les mères se plaignent de ne pouvoir utiliser leurs filles à la maison. Pourquoi n'essaient-elles pas sérieusement de les associer à quelque branche de l'administration domestique ? Comment nos petites demoiselles sentiront-elles la dette qu'elles ont contractée envers ce toit qui les abrite si tendrement, si on ne leur fournit l'occasion de l'acquitter avec la menue monnaie de quelque charge résolument acceptée et exactement remplie ? Non seulement chaque fille devrait être tenue à entretenir, sinon à faire elle-même ses vêtements, et à mettre chaque jour sa chambre en ordre ; mais il faudrait qu'on confiât à sa responsabilité tel département du ministère de l'intérieur : le soin du linge, celui des habits de ses frères, celui des journaux, revues et paperasses diverses qui s'entassent dans nos maisons modernes, — ou tel autre qu'elle pourrait choisir.

« J'ai connu, dit l'auteur de l'article déjà cité, la femme d'un député, mère de famille, qui pendant longtemps n'eut d'autre serviteur qu'elle-même. En un tour de main, sa maison était rangée, les repas préparés ; des hôtes venaient souvent y faire honneur sans qu'elle s'en émût et sans la trouver au dépourvu. Jamais de tache ni de poussière, rien de gaspillé ni de cassé. »

Grâce à Dieu, on fait tout aussi bien chez nous, tant à la ville qu'à la campagne. Au reste, le besoin de travailler, la lutte pour l'existence feront disparaître complètement les *grandes dames* pour ne former que des ménagères vertueuses, économes et habiles en toutes choses.

La place nous manque, mais non la volonté, pour analyser encore d'autres articles, aussi instructifs qu'intéressants. A plus tard.

A. P.

PARTIE PRATIQUE

I

LANGUE FRANÇAISE

Huit instituteurs et trois institutrices ont traité le sujet proposé dans le second numéro du *Bulletin*. Ont obtenu les notes 7 ou 6, M. Gendre, instituteur à Cheiry ; M^{lle} Overney, à Autigny ; MM. Gabriel, à Attalens ; Mottier, à Sugiez ; Brunisholz, instituteur-stagiaire, à Domdidier ; Gremaud et Chanez, au collège Saint-

Michel ; M^{lle} Rime, à Rossens ; M^{lle} Bavaud, à Franex ; MM. Pugin, à Pont-en-Ogoz ; Bosson, à Vuippens.

Sujet proposé : *Une promenade scolaire.* (Récit de l'instituteur.)

T.

Développement et formation du caractère de l'enfant par l'instituteur.

Avant de rechercher comment on peut développer le caractère, il est important de préciser le sens de ce mot. Ce n'est pas une tâche facile, si l'on considère les diverses nuances de signification qu'on lui prête. Selon Littré et Larousse, c'est : « Ce qui, au moral, distingue une personne d'une autre. » Boiste dit à son tour : « C'est une disposition habituelle de l'âme qui la porte à tels actes de même genre. » On peut ajouter : Le caractère, c'est aussi la force de la volonté.

Ce n'est pas notre intention de donner des règles précises pour la formation du caractère ; tout varie selon les circonstances. L'éducation n'est pas un lit de Procuste, où l'on allonge et raccourcit à volonté. On rencontre dans l'enfance les dispositions les plus diverses ; c'est ce que l'éducateur ne doit pas perdre de vue.

L'ouvrier doit, pour bien exécuter un travail, connaître, et les instruments qu'il emploie, et la matière qu'il façonne. Ainsi agira l'instituteur. Les éducations qui ont un but, seules, font les grands caractères. Et, pour atteindre un but, il faut, avant tout, connaître sûrement les cœurs et les esprits que nous sommes appelés à diriger. L'étude des facultés de l'âme, des penchants du cœur, des mobiles de la volonté, des tempéraments même, nous sera d'une grande utilité.

A l'étude générale de l'âme humaine, il est indispensable de joindre celle de chaque individu. Les vices d'hérédité, l'influence de la rue, l'exemple de la famille, demandent un examen minutieux.

Un autre moyen est de traiter les enfants comme des enfants et non comme des hommes. Nous sommes à une époque où l'on a tant parlé des droits au peuple, que l'on en a fait oublier les devoirs. Nos élèves savent jusqu'où vont nos droits sur eux ; et c'est ce qui quelquefois nous désarme.

Généralement, les enfants n'ont plus envers leurs parents cette crainte salutaire qui est le commencement du respect et de l'amour. A qui la faute ? Très souvent, aux parents, qui idolâtrèrent leurs enfants. Leur affection a dégénéré en sensiblerie ; ils oublient que l'éducation tout entière de l'humanité recommence avec l'enfant ; au contraire, ils le croient déjà un homme, tant ils mettent d'empressement à obéir au moindre de ses caprices. Qu'advient-il alors ? L'enfant nous est confié à l'âge de six ou sept ans, portant souvent avec lui des défauts que la faiblesse

des parents n'a point réprimés. Et on nous le redemandera à seize ans, instruit, formé, déjà un homme, et l'on mettra fatalement sur le compte de l'école ces défauts que l'âge aura encore fait grandir. Comment faire comprendre à cet élève qu'il doit obéir, qu'il doit plier sous le devoir, que le progrès moral est le but qu'il doit atteindre ? Voilà une tâche ardue et pénible. « Ne vous faites pas d'illusions, dirons-nous avec V. Cherbuliez. Vous n'obtiendrez rien au début que par la force, par l'ascendant d'une autorité qui s'impose. L'obéissance de contrainte prépare et produit à la longue l'obéissance de volonté et d'amour¹. »

Si le maître base ainsi son autorité sur la crainte et la soumission, il est impossible qu'il ne trouve pas tôt ou tard le chemin du cœur de son jeune élève. Là est son véritable champ d'activité : il suscitera de bons sentiments, il saura prévoir les défauts pour les combattre, encourager les vertus naissantes, et, la grâce de Dieu aidant, réaliser le plus grand bien possible pour le bonheur de l'individu et le bien-être de la société.

Cependant, à cause de la fragilité humaine, il y aura toujours des fautes à punir, des écarts à réprimer. Dans ces circonstances, point de sévérité outrée ; que la fermeté garde sa dignité ; craignons également de verser dans une faiblesse coupable ou dans une rigidité extrême. Que celui qui a le droit et le devoir de punir se souvienne que la goutte d'eau vient à bout des rochers les plus durs, et que les hautes herbes plient devant l'ouragan quand il passe, mais que, quand il a passé, elles se relèvent.

Rappelons, en terminant, que les fréquents retours sur nous-même et sur le côté éducatif de l'enseignement, que les *examens de conscience pédagogiques*, sont non seulement utiles, mais nécessaires.

Cheiry, 14 février 1889.

G. GENDRE.

II

MATHÉMATIQUES

Les deux problèmes proposés dans le dernier numéro du *Bulletin* ont été résolus par :

MM. Boehler, instituteur à Villars-sur-Glâne ; Bosson, à Romansens ; Brulhart et Ramuz, à Montet (Broye) ; Brunisholz, à Domdidier ; Burlet, à Porsel ; Currat, à La Tour de Trême ; Descloux, Casimir, à Massonnens ; Descloux, Lucien, à Rossens ; Dessibourg, à Auboranges ; Javet, à Motier-Vully ; Kolly, à Fribourg ; Maillard, à Grangettes ; Perrin, au Châtelard ; Pillonel, à Châbles ; Terrapon, à Prez-vers-Siviriez ; Gabriel, à Attalens ; Plancherel, à Bussy.

¹ Nous devons faire nos réserves sur ce moyen.

Ont résolu le premier problème :

MM. Barbey, à Villargiroud; Brasey, à Murist; Gabriel, à Granges (Veveyse); Pugin, à Pont-en-Ogoz; Gremaud, à Fribourg; Buillard, à Gumefens.

M^{lles} Dématraz, au Saulgy; Rime, à Rossens; Rossiez, à Granges-de-Vesin.

Nous avons reçu de M. Monnard, à Treyvaux, la solution du deuxième problème.

* * *

Solution du premier problème, par l'arithmétique.

Supposons que le nombre de noix soit le produit de 15 par 16, soit 480. Il en paye 240 à 15 pour 0 fr. 05; la dépense est 0 fr. 80. il paye les 240 autres à 16 pour 0 fr. 05, la dépense est 0 fr. 75. Les 480 noix coûtent 0 fr. 80 + 0 fr. 75 = 1 fr. 55. Ces 480 noix sont vendues : $\frac{480 \times 0 \text{ fr. } 10}{31} = 1 \text{ fr. } 54 \frac{26}{31}$; il perd, par conséquent, $\frac{5}{31}$ de centim. Le nombre de noix sera donc autant de fois 480 que $\frac{5}{31}$ de centim. sont contenus de fois dans 5 centim., soit : $\frac{480 \times 31 \times 5}{5} = 14,880$ noix.

Autre solution du même problème, par l'algèbre donnée par M. Bosson.

Soit x le nombre de noix, on aura l'équation :

$$\frac{5x}{30} + \frac{5x}{32} = \frac{10x}{31} + 5, \text{ ou } 4,960x + 4,650x = 9,600x + 148,800$$

Ou encore, après transposition des termes semblables :

$$10x = 148,800; \text{ d'où } x = \frac{148,800}{10} = 14,880 \text{ noix.}$$

Solution du deuxième problème.

Représentons par x le diamètre. Nous aurons pour la base $3,1416 \left(\frac{x}{2}\right)^2$ ou $\frac{3,1416x^2}{4}$, et pour le volume $\frac{3,1416x^2}{4} \times \frac{x}{3}$ d'où

l'équation :

$$\frac{3,1416x^2}{4} \times \frac{x}{3} = 7,0686, \text{ laquelle devient : } 3,1416x^3 = 7,0686.$$

$$\text{ou } x = \sqrt[3]{\frac{7,0686 \times 12}{3,1416}} = 3 \text{ mètres.}$$

Pour en trouver la surface convexe, il est nécessaire de connaître l'arête du cône. Celle-ci est l'hypoténuse d'un triangle rectangle dont les côtés de l'angle droit sont connus.

L'arête mesure : $\sqrt{3^2 + 1,5^2} = 3 \text{ m. } 354.$

La surface convexe du cône sera : $3 \times 3,1416 \times \frac{3,354}{2} = 15 \text{ m}^2 \text{ } 805389.$

Nouveaux problèmes.

I. Un jeune homme distribue des oranges à trois de ses amis. Au premier il donne les $\frac{3}{11}$ du nombre, plus 1 orange $\frac{2}{11}$; au deuxième, les $\frac{3}{4}$ du nombre, moins 7 oranges $\frac{3}{4}$; le troisième a le reste, qui égale les $\frac{3}{4}$ de la part du premier. Combien chacun reçoit-il d'oranges ? (Problème proposé par M. Terrapon, à Prez-vers Sivrriez.)

II. D'un point extérieur à un cercle, on mène une tangente et une sécante. La première mesure 3 m. et la partie de la sécante comprise dans le cercle, 5 m. On demande la longueur totale de cette dernière.

Ad. MICHAUD.

Comment on doit apprendre à lire

Les hommes, pour se communiquer leurs pensées, leurs sentiments, leurs volitions, se servent de la parole, véhicule précieux sans lequel la sociabilité serait nulle, vu le peu de ressources qu'apporteraient les rapports mimiques.

L'oreille est l'organe récepteur des signes directs de nos pensées (les mots écrits sont des signes du second degré).

L'activité humaine est plus exigeante encore : elle veut correspondre avec les absents, avec les disparus d'ici-bas.

Qui le permettra ? N'est-ce pas la lecture ?

Savoir lire est une de ces richesses dont la valeur est incalculable. Aussi, de tous temps, en tous lieux, on a écrit au frontispice des écoles populaires : Ici, l'on apprend à lire.

Comment doit procéder l'instituteur pour atteindre à ce but ?

Deux voies se présentent devant lui : 1° la voie synthétique, 2° la voie analytique.

Rappelons de suite qu'étymologiquement, synthèse signifie composition et analyse veut dire décomposition.

Comment procédera-t-il par décomposition ?

L'instituteur présente à l'enfant l'image ou l'idée d'un objet connu, il l'amène par là à associer le mot avec la chose.

Quelques exercices oraux consistant en la décomposition du mot en syllabes, puis en sons viendront familiariser l'enfant avec l'audition de l'élément nouveau.